



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

ordre public et manifestations des gilets jaunes

Question au Gouvernement n° 1694

Texte de la question

ORDRE PUBLIC ET MANIFESTATIONS DES GILETS JAUNES

**M. le président.** La parole est à Mme Émilie Bonnivard.

**Mme Émilie Bonnivard.** Monsieur le Premier ministre, depuis trois mois maintenant, nous faisons chaque semaine ce terrible constat : la violence s'est installée dans notre pays de manière régulière. Pourtant, la mobilisation de nos concitoyens dans le mouvement des gilets jaunes était parfaitement légitime, leur colère compréhensible et leur angoisse réelle après dix-huit mois d'augmentation de la fiscalité et d'effritement de leur pouvoir d'achat. Hélas, le mouvement a été dévoyé par la violence d'une minorité de casseurs d'origines diverses, qui n'ont rien à voir avec les revendications des premiers gilets jaunes.

Ces images, presque banales désormais, de monuments saccagés, de vitrines fracassées et de policiers attaqués sont proprement insupportables pour tous ceux qui, comme nous, sont attachés à l'ordre républicain. Parmi les manifestants et les forces de l'ordre, onze personnes sont mortes et 3 500 ont été blessées. Des milliers de commerçants voient, samedi après samedi, leur activité dégradée et sont contraints de licencier voire de déposer le bilan. Les forces de l'ordre, à qui je veux rendre un hommage appuyé, sont épuisées physiquement et nerveusement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur plusieurs bancs des groupes LaREM, MODEM, UDI-Agir et LT.*) En outre, nous ne pouvons plus tolérer cette violence qui libère une haine protéiforme des valeurs profondes de notre République.

Monsieur le Premier ministre, pourquoi êtes-vous à ce point incapable de garantir l'ordre et la tranquillité publics dans notre pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*) Quand allez-vous enfin rétablir l'ordre public, première des libertés à laquelle nos compatriotes aspirent aujourd'hui ? (Mêmes mouvements.)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur.** Oui, la sécurité des Français est une priorité pour chacune et chacun d'entre vous, sur chacun de ces bancs, et, évidemment, pour le Gouvernement. Vous avez évoqué les violences commises lors des manifestations. Ce Gouvernement a pris ses responsabilités et a mobilisé systématiquement les forces de l'ordre. La responsabilité du ministère de l'intérieur et des forces de l'ordre est de garantir la sécurité publique...

**M. Claude Goasguen.** De garantir l'ordre !

**M. Christophe Castaner, ministre.** ...et le bon déroulement des manifestations. Nous avons mis des moyens, en mobilisant de très nombreux effectifs des forces de l'ordre tous les samedis et en procédant à des interpellations systématiques.

Depuis le début du mouvement, 8 400 personnes ont été interpellées, 7 500 ont été placées en garde à vue...

**Mme Valérie Lacroute.** Et après la garde à vue ?

**M. Christophe Castaner, ministre.** ...et 1 800 ont été condamnées.

**M. Jean-Luc Mélenchon.** menteur !

**M. Christian Jacob.** Combien de personnes sont emprisonnées ?

**M. Christophe Castaner, ministre.** Monsieur le président Jacob, il est important que les juges appliquent le code pénal voté dans cet hémicycle. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Plus de 1 400 personnes attendent leur jugement.

Vous avez raison, madame la députée, cette mobilisation exceptionnelle des forces de l'ordre ne va pas sans conséquences. Oui, ces manifestations régulières, récurrentes, agressives, désordonnées et presque systématiquement non déclarées troublent l'activité du commerce de proximité et la libre circulation des personnes, comme nous l'avons répété à de très nombreuses reprises.

**M. Sébastien Jumel.** Il faut interdire les manifestations !

**M. Christophe Castaner, ministre.** Vous avez raison de nous interpellier, mais nous devons également interpellier ensemble celles et ceux qui manifestent, et celles et ceux qui les soutiennent. Nous devons inviter ceux qui ont porté une revendication sociale et institutionnelle à regarder la réalité en face ; aujourd'hui, les gilets jaunes ne doivent répondre qu'à une seule question : quelle trace veulent-ils laisser ? Est-ce celle de l'antisémitisme et de la violence *(Exclamations sur les bancs des groupes SOC, FI et GDR.)...*

**M. Pierre Cordier.** Pas d'amalgame !

**M. Jean-Paul Dufrègne.** Provocateur !

**M. Sébastien Jumel.** C'est inacceptable !

**M. Christophe Castaner, ministre.** ...ou est-elle de la mobilisation pour mener un combat qui a obtenu des mesures importantes ?

Il est temps, madame la députée, de débattre plutôt que de se battre. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Émilie Bonnivard](#)

**Circonscription :** Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1694

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 février 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 février 2019](#)